



HAL
open science

Pour une analyse séquentielle des remaniements

Christophe Le Digol

► **To cite this version:**

Christophe Le Digol. Pour une analyse séquentielle des remaniements. Pouvoirs - Revue française d'études constitutionnelles et politiques, 2022, La Méditerranée, 183, pp.135-144. 10.3917/pouv.183.0135 . hal-03847367

HAL Id: hal-03847367

<https://hal.science/hal-03847367>

Submitted on 17 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PRE-VERSION

POUR UNE ANALYSE SEQUENTIELLE DES REMANIEMENTS

Christophe Le Digol

ISP, Université Paris Nanterre

Dans le champ académique, le remaniement ministériel semble appartenir à ces objets mineurs que la littérature en science politique comme en droit constitutionnel délaisse sans surprise. Nul ouvrage essentiel, nulle thèse remarquable sur le sujet. Et, par ailleurs, peu d'articles – si ce n'est dans ce genre si particulier et très descriptif que sont les chroniques constitutionnelles¹ – viennent enrichir un dossier bibliographique qui peine à s'étoffer. En science politique, le remaniement est quasiment ignoré, considéré sans doute comme une simple péripétie qui ne mérite pas qu'on s'y attarde académiquement. Elle relèverait de la petite histoire politique : une question de *casting* politique et non une affaire de grande politique, de celle qui engage l'avenir d'une nation et change la vie de ses citoyens. La science politique s'intéresse davantage à la composition du gouvernement qu'à la manière circonstanciée dont ses membres y accèdent, davantage à sa sociographie qu'à sa sociogenèse². De fait, la question du remaniement est rejetée du côté du fonctionnement ordinaire des institutions, comme un simple changement dans la composition de l'institution gouvernementale, et, par conséquent, laissée à bon droit à l'attention du constitutionnaliste qui, de son côté et contre toute attente, s'en saisit rarement³. Le remaniement ministériel, expression politique pour qualifier la procédure énoncée dans l'article 8 de la Constitution, désigne strictement un jeu de démissions et de nominations de ministres et de secrétaires d'Etat. Cependant, ce jeu ne relève, pour le constitutionnaliste, d'aucun enjeu d'interprétation qui justifierait son attention et encore moins un traitement particulier par rapport à d'autres questions constitutionnelles. La formulation de l'article 8 ne

¹ Jean Raux, « Les remaniements ministériels sous la Cinquième République », *Chronique constitutionnelle et parlementaire française*, RDP, 1965, pp.206-261.

² Jean Estèbe, *Les ministres de la République 1871-1914*, Paris, PFNSP, 1982 ; Valentin Behr, Sébastien Michon, « Les profanes, les technos et les professionnels de la politique. Sociologie des ministres d'Emmanuel Macron », dans Bernard Dolez, Anne-Cécile Douillet, Julien Fretel et Rémi Lefebvre (dir.), *L'entreprise Macron à l'épreuve du pouvoir*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2022, pp.131-142.

³ A propos du changement de gouvernement, Armel Le Divellec, « La nomination du gouvernement, pierre de touche du parlementarisme négatif de la V^e République. Une lecture constitutionnelle », *Blog Jus politicum*, 10 juillet 2020.

l'émeut pas : sa sobriété et sa neutralité en font une procédure des plus ordinaires et apparemment des mieux réglées.

Le remaniement ministériel est incontestablement à ranger dans la catégorie des « petits » événements politiques, moins important qu'une élection ou un changement de gouvernement, lors de la démission et du remplacement d'un premier ministre, y compris par lui-même. Comme l'indique Gérard Larcher, président du Sénat, sur *France Inter* le 7 juillet 2020 à propos du remaniement de la veille : « Vous savez, le remaniement, c'est pas une politique. Ce qui compte, c'est la politique qu'il y aura derrière. Le remaniement, ça fait un buzz, ça dure une semaine ; une politique, c'est ce qu'on doit conduire dans les dix-huit mois qui viennent et c'est là-dessus qu'on jugera [...] ». Un remaniement vient néanmoins suspendre pour un temps souvent bref le cours ordinaire de la politique. A cette occasion, n'importe quel observateur peut constater que le simple jeu de nominations et de démissions que décrit l'article 8 donne lieu à des luttes d'interprétation autour de la définition légitime de ses enjeux politiques : sur le sens du remaniement (technique ou politique ?), sur la signification politique de l'entrée et de la sortie de personnalités politiques, sur leurs effets sur la ligne politique du gouvernement, à court et à moyen terme. Les coups joués et leurs interprétations révèlent alors des enjeux politiques que le texte constitutionnel passe sans grande surprise sous silence puisque telle n'est pas sa fonction. Le jeu politique tend à échapper aux tentatives de le consigner par le droit et de l'encadrer par écrit et par avance : prescrire un petit nombre de règles et de principes légitimes ne limite en rien la variété des usages que les agents politiques, à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement, font d'un remaniement.

Si l'histoire ne retient souvent que l'annonce du gouvernement remanié, cette contribution propose de déplier la temporalité courte du phénomène en *séquences* délimitées par deux moments : l'annonce du remaniement et la proclamation du gouvernement remanié. La première séquence est constituée de ce qui précède l'annonce du remaniement et fait sens comme conditions de possibilité de celui-ci. Lui succède une deuxième séquence, la vacance ministérielle, caractérisée par ce temps plus ou moins bref séparant l'annonce du remaniement de la proclamation du nouveau gouvernement. Enfin, la troisième et dernière séquence, elle aussi souvent brève, renvoie aux luttes autour de l'interprétation légitime de la composition du nouveau gouvernement. Ces trois séquences diffèrent par leurs propriétés de situation, les

logiques qui structurent l'enchaînement des coups politiques comme les horizons d'attente des agents politiques qui y participent d'une manière ou d'une autre, parfois même à leur corps défendant.

Le remaniement qui vient

Un remaniement fait partie de ces épisodes politiques qui font beaucoup parler. Des journalistes soucieux de publier et de commenter la moindre information aux élus cherchant à deviner qui d'entre eux vont ou non être appelés à des fonctions gouvernementales jusqu'aux citoyens s'interrogeant sur les changements politiques à venir et les conséquences éventuelles sur leur vie quotidienne, chaque remaniement, en suspendant les logiques et la routine du travail gouvernemental, est l'occasion d'un accroissement et d'une réorientation conjoncturelle du volume des échanges politiques et des calculs, petites prédictions et grandes conjectures politiques. Une petite parenthèse où la routine politique se trouve suspendue pour un temps plus ou moins bref, où l'inattendu frappe fort peu discrètement à la porte du gouvernement, comme à celle de ses ministres.

Perdre la main...

Il va sans dire que le registre du contrôle, de la maîtrise et de l'efficacité est intimement associé au gouvernement et à son action. Comme institution où sont élaborées et mises en œuvre les politiques, le gouvernement a la main sur un ensemble de leviers, de moyens et de ressources pour s'assurer que ses décisions soient appliquées sur le « terrain ». Mais l'une des conditions symboliques de son autorité réside dans la « confiance » que les citoyens lui accordent. C'est pourquoi tout ce qui peut altérer son crédit politique retient immédiatement l'attention de ses membres, comme celle du président de la République et des commentateurs politiques. Parmi les signes qui ont mauvaise presse, la baisse des cotes de popularité, le non-respect de la solidarité gouvernementale ou des mauvais résultats économiques relèvent de la mesure (censée être) objective d'une légitimité entamée voire en berne. Qu'ils soient politiques ou économiques, ces indicateurs ne sont rien en soi si ce n'est qu'ils servent de justification à une remise en cause de la politique du gouvernement et à une perte de croyance en son efficacité

par un ensemble d'agents (journalistes, commentateurs ou adversaires politiques) qui contribuent par leurs actions, leurs interprétations ou leurs commentaires à la contester voire parfois à la délégitimer. Ces indicateurs et leurs effets sur les agents politiques, notamment le relâchement de la solidarité gouvernementale⁴, invitent le pouvoir à recourir de temps en temps à l'expédient politique du remaniement pour restaurer la « confiance » entre le gouvernement et les citoyens.

Sans tomber dans un typologisme un peu vain, il faut reconnaître que le sens pratique des agents politiques distingue au moins deux types de remaniements : les remaniements subis et les remaniements souhaités. Ces dernières années, les remaniements provoqués par des démissions sont sans doute plus nombreux que les gouvernements ne l'auraient souhaité. Parmi les raisons qui suscitent des remises de démission, la raison judiciaire manifeste l'irruption d'une logique exogène dans la « bonne » marche gouvernementale. Le remaniement du 19 mars 2013, provoqué par l'affaire Cahuzac, en est une belle illustration. De son côté, le désaccord politique, raison endogène s'il en est, exprime des points de vue de plus en plus incompatibles entre les membres d'un même gouvernement⁵. Ces démissions sont déposées à l'initiative des ministres eux-mêmes, par exemple Gérard Collomb le 3 octobre 2018 ou Nicolas Hulot un mois auparavant. Elles sont le plus souvent demandées par le premier ministre lui-même comme Manuel Valls le 25 août 2014 pour écarter Arnaud Montebourg et Benoît Hamon qui avaient manifesté publiquement leur opposition à la politique du gouvernement. Dans un cas comme dans l'autre, le remaniement apparaît comme le moyen de restaurer un collectif mis à mal par l'un ou l'autre de ses membres.

Les logiques du vieillissement politique

Par définition, un remaniement n'est jamais le fruit du hasard mais, d'une manière ou d'une autre, s'impose aux gouvernants. De la conquête du pouvoir au remaniement, le temps des illusions laisse nécessairement sa place au temps des désillusions. Le temps passant, la majorité

⁴ Christophe de Nantois, « La solidarité gouvernementale sous la Vème République : se soumettre, se démettre ou disparaître », *Jus Politicum*, 2009, n°2.

⁵ Sur ce point, Daniel Amson, « La démission des ministres sous la IVème et la Vème République », *RDP*, 1975, pp.1653-1687 ; Didier Maus, « Démissions et révocations des ministres sous la V^e République », *Pouvoirs*, 1986, n°36, pp.117-134.

présidentielle est toujours confrontée à une perte d'emprise sur le temps politique et les événements qui le rythment. Les choses politiques ne tournent plus vraiment comme elles le devraient, comme elles avaient été prévues. Le gouvernement se trouve alors gouverné par les imprévus alors que les résultats de sa politique se font toujours attendre et, il faut bien le concéder, produisent rarement les effets escomptés. Un des aspects du travail gouvernemental consiste non pas à prévoir le futur comme l'affirme l'adage mais à laisser croire aux gouvernés et aux gouvernants qu'il est prévu et, par conséquent, à gérer les effets imprévus et les désillusions provoquées par l'irruption du réel au fur et à mesure que ce futur prévu devient ce présent imprévu et si encombrant.

Mais il est un effet toujours prévisible que l'exercice du pouvoir provoque et auquel chaque majorité présidentielle est confrontée plus tôt que prévu : son inexorable vieillissement politique. Ce phénomène peu étudié est ce mécanisme ordinaire par lequel le crédit politique, conféré par l'élection aux heureux vainqueurs, s'érode sous l'effet de leurs propres actions et de la confrontation des interprétations qu'elles suscitent. L'écart entre les promesses, formulées parfois inconsidérément lors des campagnes électorales, et les lignes d'actions une fois que l'heureux prétendant exerce le pouvoir engendre structurellement ce phénomène pour le moins indésirable pour les titulaires du pouvoir. De fait, cet écart est le produit de l'alternance d'une conjoncture électorale, définie comme un travail de sollicitation des voix pour accéder aux fonctions politiques, avec une conjoncture ordinaire de gestion des affaires gouvernementales. Les contraintes de situation ont alors évolué : dans la première, la concurrence électorale oriente les discours destinés à séduire les électeurs ; dans l'autre, les contraintes institutionnelles et budgétaires conditionnent plus fortement une action gouvernementale désormais plus sensible à l'influence des corps intermédiaires et surtout des groupes de pression appartenant au champ économique. Les désillusions qu'engendre cette pragmatique du pouvoir affectent tendanciellement le crédit politique avec lequel tout gouvernement doit initialement compter pour exercer son autorité.

La vacance ministérielle

Le remaniement annoncé, les enjeux politiques qui structuraient jusqu'alors les débats politiques sont alors suspendus aux nominations au gouvernement. Le *name dropping* est une

des rares séquences politiques où les stratégies de promotion de soi prennent publiquement le pas sur les stratégies discursives du don de soi que les professionnels de la politique mettent habituellement en œuvre pour présenter leur engagement. Dans cette logique, il n'est pas étonnant que cette concurrence politique pour l'accès aux fonctions gouvernementales s'accomplisse à l'abri des regards et dans le secret des échanges interpersonnels qui se nouent ponctuellement entre les prétendants – déclarés ou non – et le petit nombre de ceux qui ont le pouvoir de les nommer au gouvernement.

Incertitudes politiques et logique du secret

L'annonce du remaniement ouvre une séquence d'incertitudes : incertitude des membres du gouvernement qui n'ont jamais l'assurance de rester en fonction ; incertitude de ceux qui, beaucoup plus nombreux et n'en faisant pas partie, ont l'espoir plus ou moins secret et souvent vain de faire partie des heureux nommés ; incertitudes des citoyens, des plus engagés aux plus indifférents politiquement, dans l'attente de l'annonce du nouveau gouvernement. Dans sa logique, cette séquence est structurée par l'écart entre le petit nombre de fonctions gouvernementales disponibles et un plus grand nombre de prétendants, déclarés ou non. Cet écart se double d'une asymétrie d'informations détenues par les deux groupes occupant des positions opposées au sein de cette configuration très provisoire. D'un côté, le petit nombre de ceux qui comptent, le président de la République et son premier ministre au premier chef mais aussi ceux dont ils prennent conseils, en particulier le secrétaire général de l'Élysée et certains proches conseillers. Ils doivent (contribuer à) établir une liste de noms en vertu de logiques politiques qu'ils ne partagent pas nécessairement avec les prétendants et les médias. De l'autre, les prétendants laissés dans l'ignorance de leur sort tant qu'ils ne sont pas approchés et tant que le nouveau gouvernement n'est pas officiellement proclamé. L'ignorance dans laquelle est laissée la plus grande partie des agents politiques, qu'ils soient professionnels ou profanes, conditionne indiscutablement leurs conduites et leurs calculs politiques. La fluidité de cette conjoncture est liée à l'incapacité des agents à anticiper et à prévoir l'issue de cette séquence, à la difficulté d'établir la valeur du crédit politique dont ils disposent pour apprécier correctement leurs chances d'être maintenus, nommés ou non renouvelés.

La rareté des fonctions gouvernementales mises au jeu et l'asymétrie des informations disponibles définissent la forme qu'adoptent les échanges politiques : bruits, rumeurs, indiscretions, confidences, etc. Aucune des informations circulant dans les médias ne bénéficie de l'objectivité que revendiquent habituellement les journalistes⁶. Toute information est d'emblée contestable et souvent contestée. Ainsi, en octobre 2018, Gilles Boyer, conseiller très proche d'Edouard Philippe à l'époque, s'étonne-t-il sur twitter : « Le nombre de bêtises, fake news, manips, noms jetés en pâture, sur le remaniement c'est vertigineux »⁷. Même quand une information n'est pas fausse, elle peut vite devenir obsolète à la faveur d'ajustements de dernière minute. De même, la frontière entre de véritables informations et des rumeurs instrumentalisées ou non par des prétendants s'amenuise jusqu'à tendre à disparaître. Ainsi, plus souvent que de coutume, les journalistes affichent-ils des réserves quant à l'objectivité de leurs informations. Comme le fait remarquer le journaliste Stéphane Robert sur *France Culture*, « En réalité, il y a beaucoup de rumeurs dans tout ça, très peu d'informations et vérifiables. Et du côté des principaux intéressés, ceux qui sont potentiellement "ministrables", rien ne filtre ». La multiplication des articles de presse et des émissions sur les chaînes d'informations en continu joue ainsi une fonction de réassurance pour les journalistes : divulguer jour après jour des informations incertaines est une manière de combler le silence de l'autorité nominatrice, de faire oublier leur ignorance et de profiter de la curiosité politique des citoyens pour faire de l'audience.

Le jeu du name dropping

Alors que le remaniement se négocie en coulisses, les commentateurs, professionnels ou improvisés, se livrent avec gourmandise au jeu préféré de cette séquence si particulière : le *name dropping*. Noms des secrétaires d'Etat et des ministres qui perdront peut-être leurs maroquins, noms des éventuels prétendants qui les remplaceront peut-être, noms de ceux qui (ne) seront (jamais) contactés, les noms fusent, toujours plus nombreux que les places à occuper, et les démentis des intéressés suivent presque immédiatement. Mais pour celles et ceux qui sont inscrits sur la *short list*, la discrétion est de mise avant toute proclamation du futur

⁶ Stéphane Robert, « Remaniement : secrets d'alcôve et faux-semblants », *Le billet politique*, France Culture, 9 octobre 2018.

⁷ « Remaniement : qui est vraiment à la manœuvre ? », *www.lejdd.fr*, 8 octobre 2018.

gouvernement. Jeu des égos et valse des noms au nombre de plus en plus restreint au fur et à mesure que la liste se remplit et que ces informations fuient dans les « milieux autorisés », puis dans la presse. Le succès médiatique de ce *name dropping* est l'effet de la rencontre de la discrétion voire du secret qui accompagne nécessairement la constitution du futur gouvernement avec l'intérêt qu'elle suscite chez les professionnels de la politique. Parmi eux, nombreux font mine d'en savoir plus qu'ils n'en savent en réalité alors qu'aucun d'entre eux ou presque ne connaît la liste des futurs nommés. Cette méconnaissance fait le sel de cette séquence de vacance ministérielle – en général courte, mais exceptionnellement longue à l'occasion du remaniement d'octobre 2018 – séparant l'annonce du remaniement de la proclamation du nouveau gouvernement.

Ces incertitudes à propos de l'issue du remaniement à venir encouragent les organes de presse à jouer au jeu des prédictions, prévisions et autres anticipations. Le remaniement à venir devient ainsi une épreuve pour les journalistes politiques. D'un côté, cet événement est l'occasion de mettre en valeur les relations et les entrées dont ils disposent dans les hautes sphères politiques. L'exercice est vécu comme la réaffirmation d'une distinction entre une noblesse journalistique disposant d'un capital relationnel leur permettant de bénéficier d'indiscrétions provenant de leurs connaissances personnelles et le tout-venant journalistique qui dépend des informations divulguées par d'autres. De l'autre côté, cet exercice a également la vertu de mettre en valeur la qualité des analyses politiques chez cette noblesse journalistique. Le capital relationnel, la connivence érigée en compétence et la connaissance intime du fonctionnement du champ politique – qui connaît qui, qui a vu qui, etc. – sont alors mobilisés, souvent explicitement, pour prédire ou plutôt parier sur la composition du nouveau gouvernement. Si ceux qui ont le pouvoir de nommer gardent le silence, les journalistes ont la faculté de chasser des informations du côté de ceux qui sont approchés, en particulier ceux qui ont refusé d'entrer au gouvernement.

Le mince voile qui recouvrait pudiquement les ambitions personnelles des prétendants aux fonctions gouvernementales se découvre momentanément au cours de cette séquence. Les rumeurs et les informations dévoilent alors les stratégies individuelles de ces prétendants, qu'ils soient déclarés ou non : leurs prétentions, leurs petits calculs personnels et leurs stratégies pour se faire plus ou moins discrètement valoir auprès de qui décide. Le secret qui accompagne cette séquence permet leur expression brutale, surtout pour ceux dont le maintien ou l'entrée sont

souhaitées et qui ont l'opportunité de négocier. Que cette information soit fausse ou véridique, les échanges auxquels elle donne lieu sont caractéristiques de cette séquence : les ambitions personnelles ne doivent pas s'exprimer publiquement, mais uniquement auprès du cercle restreint des nominateurs. Une fois actée, l'entrée au gouvernement s'accompagne de stratégies de dénégation des ambitions personnelles des heureux nommés au profit de motifs plus nobles comme le partage de la vision politique du président ou le service désintéressé de la nation⁸.

Le remaniement comme manipulation symbolique

A la logique du secret qui organisait pendant un temps les échanges et les commentaires politiques succèdent le dévoilement et la mise en scène du nouveau gouvernement. Souvent courte mais marquée par une forte publicité des décisions, cette séquence consiste à produire et à stabiliser un sens plus ou moins officiel à la réduction du champ des possibles qu'un remaniement ouvre : légitimer le nouveau gouvernement. Une fois proclamé, il revient au président de la République ou à son premier ministre de donner leur propre interprétation du remaniement.

Reprendre la main

Comme le soulignent les traditionnelles proclamations du nouveau gouvernement sur le perron de l'Élysée par le secrétaire général de l'Élysée et l'écho dont elles bénéficient sans surprise dans les médias, remanier fait partie de ces actes d'institution qui ont pour fonction de réaffirmer *qui* détient et *où* se loge le pouvoir. Dans un changement de gouvernement, la séquence concernant les enjeux de personnes nommées au gouvernement se clôt en général avec la déclaration de politique générale, sanctionnée ou non par un vote de confiance, que le premier ministre prononce devant l'Assemblée nationale⁹. Ce moment solennel donne le sens officiel du nouveau gouvernement en énonçant la politique qu'il compte mener. L'institution gouvernementale reprend symboliquement la main sous l'autorité de son premier ministre et la

⁸ Françoise Nyssen, *Plaisir et nécessité*, Paris, Stock, 2019, pp.117-118.

⁹ Delphine Dulong, *Premier ministre*, Paris, CNRS Editions, 2021, pp.244-258,

politique reprend alors son cours ordinaire. La séquence organisée autour des enjeux de personnes s'achève avec le retour des grands enjeux politiques, énoncés et mis en perspective par le nouveau gouvernement. Le vote de l'Assemblée sur la politique générale du gouvernement est le moment où la majorité se range derrière le gouvernement en faisant la démonstration de sa cohésion et du soutien accordé à la future action gouvernementale. Entre continuité et changement, les interprètes légitimes du sens du remaniement doivent faire un choix. A travers la construction du sens du remaniement, la logique de confrontation de personnalités au cours de la deuxième séquence laisse la place à la « grande politique » dans le cadre d'un horizon qui n'est plus le court terme mais des objectifs politiques d'un gouvernement recomposé et restauré autour d'un objectif commun et d'un gouvernement au travail : c'est par exemple le sens de la déclaration de Raymond Barre le 30 mars 1977 après la communication de la composition de son gouvernement ¹⁰.

L'opération de composition d'un gouvernement repose en partie sur la croyance qu'en changeant ses membres ou leurs compétences ministérielles, l'orientation politique du gouvernement s'en trouve à son tour plus ou moins changée. Il y a l'idée qu'un ministre possède une (grande) marge de manœuvre pour diriger son ministère, qu'il en oriente politiquement l'action¹¹. A ces illusions bien fondées ou non s'ajoute une autre illusion que partagent nombre de commentateurs politiques : qu'un bon casting entraîne une bonne politique. En dépit des luttes d'interprétation auxquelles les médias se livrent, ils ont néanmoins tendance à lire dans le choix des personnalités retenues, dans leurs trajectoires politiques et leurs caractères, l'orientation générale de la politique gouvernementale, ses inflexions, son renouvellement ou le maintien de ses fondamentaux. Le soin que les nominateurs apportent au choix des membres du nouveau gouvernement comme l'attention que les médias portent aux biographies des heureux nommés, à leurs carrières, leurs personnalités ou leurs ambitions contribuent, s'il en était encore besoin, à engendrer et à entretenir cette croyance et, ce faisant, à produire ou non l'efficacité symbolique du remaniement.

¹⁰ *Journal de 20h* d'Antenne 2, 30 mars 1977.

¹¹ Delphine Dulong montre que l'autorité d'un premier ministre envers ses ministres est un enjeu éminemment politique. Delphine Dulong, *op. cit.*, pp.108-126.

Cette croyance politique est partagée *a minima* par l'ensemble des joueurs, au premier chef ceux qui nomment et ceux qui s'attendent à être nommés. C'est d'ailleurs une croyance que ce groupe a collectivement intérêt à entretenir et à diffuser auprès des citoyens et des commentateurs intéressés. C'est pourquoi il est nécessaire qu'un remaniement bénéficie d'une grande publicité médiatique et que les nouvelles figures gouvernementales y soient mises à l'honneur. Peu importe que cette publicité donne lieu à des échanges peu amènes entre l'opposition et la majorité : ainsi en est-il du cas Damien Abad qui, débauché par la majorité présidentielle et entré au gouvernement Borne le 20 mai 2022 des accusations de viols dont il fait l'objet, n'est pas reconduit à l'occasion du remaniement du 5 juillet 2022. C'est à cette condition exclusive que cet acte d'institution, en général annoncé sur le perron de l'Élysée par le secrétaire général de l'Élysée, acquiert une efficacité politique.

Restaurer le crédit symbolique

Le *name dropping* fait alors place au *name working*, c'est-à-dire au travail de manipulation symbolique de ces noms anciens et nouveaux pour ébaucher l'identité politique du collectif recomposé et préempter le sens qui doit être accordé à son action future. Cette ébauche commence au moment même où le petit nombre de personnes autorisées à décider de sa composition réfléchissent à sa stratégie de présentation¹². Ce collectif gouvernemental se fabrique au gré des interactions qui se nouent d'emblée entre professionnels de la politique, essentiellement journalistes et élus, au travers des *talk shows*, des échanges informels et des monographies de presse présentant les entrants et les sortants. Les uns et les autres partagent souvent les mêmes schèmes d'analyse de la politique, les disposant à adopter des interprétations convergentes de la nouvelle composition gouvernementale et les confortant quant à la pertinence de leurs analyses, nonobstant les traditionnelles divisions politiques. Pour certains remaniements, cette troisième séquence donne lieu à de brèves polémiques sur des questions de composition politique. Pour d'autres, elle dure plus longtemps car certaines nominations de ministres sont contestées comme en juillet 2020 où les nominations de Gérald Darmanin au ministère de l'intérieur et d'Éric Dupond-Moretti au ministère de la justice sont durablement critiquées par des associations féministes. Quand la publicité se substitue au secret qui caractérisait la séquence de la vacance ministérielle, les logiques proprement politiques qui ont

¹² Jean-Pierre Jouyet, *L'envers du décor*, Paris, Albin Michel, 2020 p.130-131.

présidé à un remaniement sont alors confrontées aux logiques exogènes qui conditionnent la réception du gouvernement remanié et, par conséquent, la réussite de l'opération de remaniement.

La vertu d'un remaniement réside dans les usages symboliques qu'il autorise. Pour une majorité confrontée à l'absence des résultats promis, aux mauvais sondages et aux démissions inattendues de ministres, le remaniement est un instrument à la fois pratique (recomposition du personnel gouvernemental) et symbolique (refondation symbolique d'un collectif) qui lui permet de fermer cette séquence douloureuse et d'en atténuer les effets politiques en renvoyant au passé ce qui handicapait l'action gouvernementale. En même temps, le remaniement ouvre une nouvelle séquence politique en orientant le regard vers l'à-venir : une manière fort classique de lever les hypothèques politiques qui pesaient sur l'action gouvernementale. Le remaniement a la vertu de redonner un peu de temps à la politique gouvernementale et un regain de maîtrise du jeu politique.

Comme opération de restauration du crédit politique, un remaniement ne recompose pas simplement un gouvernement mais fabrique surtout une rupture symbolique entre un avant et un après en autorisant la majorité présidentielle à alléger le fardeau de ses échecs et de ses actions passées qui sont alors portées au crédit ou plutôt au débit de l'ancien gouvernement. Ce faisant, le nouveau gouvernement se trouve libéré d'un passif qu'il peut ne plus assumer comme sien, du moins dans ses stratégies discursives. Dans une certaine mesure, cette rupture symbolique rend mécaniquement moins efficaces les attaques politiques contre le passif gouvernemental qui n'est plus d'actualité. L'attention des agents politiques, majorité et opposition, est alors réorientée vers de nouvelles échéances politiques. Le gouvernement recomposé a alors la faculté d'introduire un nouvel agenda en restaurant par là-même la maîtrise et le contrôle qu'il est censé exercer sur sa politique.

D'un remaniement l'autre

Si un remaniement est *stricto sensu* une série de nominations et d'arrêts d'exercice de la fonction ministérielle, ce point de vue constitutionnel n'épuise ni le champ des significations

qu'observateurs et professionnels de la politique seraient tentés de lui attribuer ni le champ des usages politiques qu'ils en font individuellement ou collectivement. En refusant de s'en remettre exclusivement à la règle constitutionnelle pour rendre compte de cette opération politique, le politiste se condamne à loger son analyse dans l'écart observé entre la règle et la pratique. Ce faisant, il tend à privilégier les usages variés qu'en font les agents politiques plus ou moins directement intéressés à ces jeux de nominations. Ce parti-pris analytique a l'avantage de mettre à distance les distinctions politiques qui opposent le remaniement subi au remaniement souhaité ou le remaniement politique au remaniement technique. Si ces distinctions indigènes ont la vertu d'illustrer les enjeux et les contraintes pratiques dans lesquels les agents politiques sont enfermés, elles passent néanmoins sous silence certaines dynamiques qu'une démarche plus séquentielle et configurationnelle objective.

L'analyse du remaniement comme enjeu de luttes politiques, décomposées et exposées en trois séquences dans ce texte, autorise le politiste à étudier le remaniement de manière diachronique et plus distanciée sans tomber dans le comparatisme spontané. Elle met en évidence des continuités et des discontinuités de type structurel : dans les capitaux attendus et effectivement sollicités chez les nouveaux membres du gouvernement (« popularité », « expérience », « personnalité », « affiliation politique », etc.) ; dans les formes du commentaire journalistique et politique (non réductibles à la traditionnelle « course de petits chevaux ») ; dans les usages symboliques qu'en font les initiateurs (la restauration partielle du crédit politique notamment). En définitive, l'analyse séquentielle a l'avantage de montrer qu'un remaniement ne ressemble pas nécessairement à un autre remaniement, notamment parce que les logiques politiques qui animent ces trois séquences ne sont pas articulées de la même manière d'un remaniement à l'autre.

Résumé

Comme objet, le remaniement ministériel est peu ou pas travaillé en science politique comme en droit. Ce texte propose une analyse séquentielle en décomposant ce qui est ordinairement présenté comme un événement politique en trois séquences qui relèvent de différentes logiques politiques : le remaniement qui vient, la vacance ministérielle et la construction symbolique d'un nouveau collectif.

Abstract

As an object, the ministerial reshuffle is little or not studied in political science as in law. This text proposes a sequential analysis by breaking down what is usually presented as a political event into three sequences that fall under different political logics: the coming reshuffle, the ministerial vacancy and the symbolic construction of a new government.